

SOLIDARITÉ ANTILLES :

Un an après le passage des ouragans Irma et Maria, quel bilan des actions menées par la Fondation de France ?

Après la série d'ouragans d'une extrême violence qui a frappé les Antilles en septembre 2017, la Fondation de France a lancé un appel à la solidarité auquel les Français ont répondu en faisant preuve d'un élan de générosité exceptionnel : 14,5 millions d'euros ont été collectés. Quelles actions la Fondation de France a-t-elle pu initier grâce à ces dons ? Comment s'organise la reconstruction ? Quelles sont les priorités pour les mois à venir ?

Aujourd'hui : 10 millions d'euros déjà engagés dans des projets d'urgence et de reconstruction durable

Il y a un an, les ouragans Irma et Maria ont causé des dégâts considérables, notamment dans les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy où le coût total des destructions a été estimé à près de 2 milliards d'euros.¹

Dès le lendemain de la catastrophe, la Fondation de France a lancé un appel à la solidarité qui a permis de collecter 14,5 millions d'euros. Un comité d'experts bénévoles a été constitué dans les jours qui ont suivi pour décider rapidement des premières actions à mener - aides matérielles, soutien psychosocial, accompagnement juridique et social... - et identifier les acteurs et partenaires locaux les plus adaptés pour gérer les chantiers de reconstruction dans la durée. **Avec un objectif : garantir aux dons collectés l'utilisation la plus efficace possible.**

A ce jour, **10 millions €** ont été engagés pour soutenir 49 projets, autour de quatre axes prioritaires :

- **L'aide aux sinistrés et aux victimes**, en particulier pour les personnes les plus vulnérables : aujourd'hui encore, de nombreuses familles ont besoin d'un accompagnement social, juridique ou psychologique. Les cas de stress post-traumatiques se révèlent souvent plusieurs mois après les ouragans. **1,7 millions € engagés**
- **La relance économique**, pour aider les petits entrepreneurs/artisans à redémarrer leur activité (restauration, commerce, pêche...) mais aussi favoriser l'accès à la formation professionnelle des jeunes. **2,5 millions € engagés**
- **La réhabilitation des maisons**, en privilégiant une reconstruction plus durable, à la fois en termes de matériaux et de techniques utilisées. Les actions soutenues visent à réhabiliter des logements endommagés ou à favoriser l'auto-réhabilitation grâce à des formations et du matériel donné aux habitants. **4,8 millions € engagés**

¹ Site de la délégation interministérielle à la reconstruction de Saint-Martin et Saint-Barthélemy

- **Le soutien aux activités éducatives et culturelles**, pour redonner le goût et les moyens d'apprendre aux plus jeunes et mettre en œuvre des projets pédagogiques qui les sensibilisent à la fragilité de leur environnement et à l'importance d'en prendre soin. **1,1 millions € engagés**

Les projets soutenus par la Fondation de France : [ici](#)

Dans la durée : reconstruire la vie sous toutes ses formes et selon trois grands principes

- **Agir en proximité, au plus près des besoins des territoires**

Les Antilles regroupent des îles très différentes : entre Saint-Barthélemy, Saint-Martin ou la Dominique, le contexte économique, social ou culturel change totalement. Pour venir en aide efficacement aux populations, il est indispensable de tenir compte de ces particularités en travaillant avec les acteurs de terrain. « *Ce sont eux qui connaissent leur île, la culture, les besoins et les personnes les plus en difficulté*, explique Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France. *C'est avec eux que nous menons nos actions, pour une intervention précise, au plus près des besoins de chaque territoire* ».

- **Inscrire l'action dans la durée**

Après une catastrophe, l'action de la Fondation doit conjuguer tous les temps de l'action. Il faut intervenir vite, tout en s'assurant de soutenir les projets les plus pertinents. Et tout de suite après l'urgence vient le temps de la reconstruction. Avec une exigence : rebâtir, durablement, en mieux. A côté de la réhabilitation des logements, la Fondation de France privilégie des actions d'auto-réhabilitation accompagnée. En effet, notamment dans les situations de précarité, les habitants ont tendance à effectuer eux-mêmes leurs réparations. Les acteurs de terrain soutenus par la Fondation de France leur fournissent conseil, matériel et formation leur permettant de réparer eux-mêmes, en respectant les normes anticycloniques.

- **Aider les personnes les plus vulnérables**

La situation sociale de plusieurs des territoires impactés par les ouragans était déjà difficile avant le passage des cyclones. La population est majoritairement jeune, peu formée et précaire. Irma et Maria ont eu des conséquences sociales importantes pour ces populations fragiles et leur accompagnement se révèle nécessaire dans la durée.

La Fondation de France a choisi d'apporter son soutien à des associations qui œuvrent pour l'accompagnement social, juridique ou psychologique des populations les plus vulnérables. Des actions spécifiques sont également menées auprès des femmes et des enfants isolés ainsi que dans les quartiers les plus populaires.

« Le chantier n'est pas fini et les défis restent nombreux, déclare Axelle Davezac. La Fondation de France reste mobilisée. En accord avec notre ambition de « reconstruire la vie » dans toutes ses dimensions, nous poursuivons notre accompagnement des acteurs de terrain, en coordination avec les autres organisations et les pouvoirs publics ».

À propos de la Fondation de France

Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est, depuis 50 ans, le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage et canalise les envies d'agir, avec un objectif : les transformer en actions utiles et efficaces pour construire une société plus digne et plus juste.

La Fondation de France a développé un savoir-faire unique, en s'appuyant sur les meilleurs experts, des centaines de bénévoles et des milliers d'acteurs de terrain, dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation... Elle intervient de deux façons : à travers ses propres programmes d'actions et en facilitant le travail de 841 fondations qu'elle abrite. Elle soutient ainsi près de 10 000 projets chaque année.

La Fondation de France est le premier réseau de philanthropie en France, présente sur tous les territoires. Indépendante et privée, elle ne reçoit aucune subvention et n'agit que grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.

www.fondationdefrance.org

[@FondationFrance](https://www.instagram.com/FondationFrance)

Contacts presse :

Fondation de France : Vanessa Hendou - vanessa.hendou@fdf.org / 01 44 21 87 47 / 07 86 48 75 82

The Desk : Laurence de la Touche - laurence@agencethedesk.com / 06 09 11 11 32